



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DU LOGONE (VIVA Logone)  
Financement : IDA N°70030- CM Agence d'exécution : SEMRY

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Appel d'Offres No : 002/AONO/MINEPAT/SEMRY/VIVALOGONE/UGP/CSPM/SPM2025 du 23/07/2025

Projet : Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)

Pays : République du Cameroun

Intitulé du Marché : Acquisition et livraison des équipements et engins agricoles pour les CIT de Vounaloum et Maga

Crédit No : Banque Mondiale - Crédit 70030-CM P166072,

Reference STEP CM-SEMRY-483726-GO-RFB

Emis le 23 JUIL 2025

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché :
2. Le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour Acquisition et livraison des équipements et engins agricoles pour les CIT de Vounaloum et Maga.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » *Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement* » édition de novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures (GMT+1).
5. Le Dossier d'Appel d'offres en *français* peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous (**au point 10**), contre un paiement non remboursable de **cent mille francs (100 000) F CFA** au Compte N°335 988 60001-94 intitulé **CAS-ARMP** domicilié dans tous les agences BICEC. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.
6. Les offres, rédigées en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies y compris une (01) clés USB contenant une version numérique, marqués comme tels, sous enveloppe fermée et cachetée, devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28/08/2025** à 10 heures (GMT+1). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.  
**Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 28/08/2025 à 11 heures (GMT+1).**
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO,  
Le montant de la garantie d'offre est de : quatorze millions six cent vingt (14 620 000) francs CFA.

Le reçu de paiement de la Caution doit être timbré et établi par une banque ou une compagnie d'assurances de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessus, acquitté à la main par l'émetteur et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC). En cas de chèque banque ou chèque certifié délivré en lieu et place du cautionnement de soumission, ledit chèque doit être déposé à la CDEC par l'Établissement financier émetteur dans un délai de 07 jours au mois avant l'ouverture des plis.

**NB : L'absence ou la non-conformité de cette pièce entraîne le rejet immédiat de l'offre.**

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Unité de Gestion du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), sis dans les locaux de la SEMRY à Yagoua ; Ville : Yagoua ; Code postal : 46 YAGOUA ; Pays : Cameroun ; Courriel : [proevivalogone1@gmail.com](mailto:proevivalogone1@gmail.com) avec copie à [amadasalih@gmail.com](mailto:amadasalih@gmail.com), [biassousamuel@gmail.com](mailto:biassousamuel@gmail.com) et [titimalam@gmail.com](mailto:titimalam@gmail.com)**

LE COORDONNATEUR

